

19.03.2010 - 11:57 Uhr

Loi sur l'assurance-chômage (LACI) L'USS saisit le référendum contre la 4e révision de la LACI

Bern (ots) -

Si la Suisse n'a pas été plus touchée par la crise jusqu'à maintenant, c'est en grande part grâce à ses assurances sociales performantes et en particulier à l'assurance-chômage. Or, en pleine crise, « le bras parlementaire » des profiteurs a choisi de tailler dans cette assurance. Cette décision frappe de plein fouet les jeunes, les femmes et les plus âgé(e)s des régions en crise. Alors que les profiteurs se sont largement servis, plongeant l'économie mondiale dans une crise profonde, ce serait maintenant à la communauté de passer à la caisse ! Les coûts devraient ainsi être répercutés sur les demandeurs et demandeuses d'emploi, ainsi que sur les cantons et les communes.

L'Union syndicale suisse (USS) a combattu avec succès l'offensive contre les caisses de pensions. Elle défendra aussi les prestations de l'assurance-chômage au moyen d'un référendum. La population suisse s'est clairement prononcée le 7 mars dernier en faveur de la sécurité sociale et contre les profiteurs. Concernant l'assurance-chômage, elle se prononcera aussi pour la sécurité sociale et contre les profiteurs. Qui dit « non » à ce démantèlement, dit « oui » à une assurance-chômage solide et sociale. Car la loi en vigueur prescrit déjà que les cotisations des revenus élevés doivent être augmentées si l'assurance est endettée. C'est la bonne solution, la solution efficiente ici, parce que l'assurance-chômage se désendettera ainsi cinq années plus tôt qu'avec la variante brutale des profiteurs. Et c'est là aussi la solution qui a été promise au peuple lors de la dernière révision.

Contact:

Daniel Lampart (031 377 01 16 ou 079 205 69 11)

Rolf Zimmermann (031 377 01 21 ou 079 756 89 50)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100600217> abgerufen werden.